

Paris, le 31 mai 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ADF et la FEPEM s'engagent en faveur de l'accompagnement de l'emploi à domicile

A l'occasion de la Convention nationale de l'Emploi à Domicile organisée à Lille le 31 mai 2017, le Président de l'ADF, Dominique BUSSEAU a signé avec Marie-Béatrice LEVAUX, Présidente de la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM), une convention cadre sur l'accompagnement à domicile.

L'ADF et la FEPEM partagent des objectifs communs dans des domaines d'intervention variés : la prévention, la petite enfance, l'accompagnement du handicap, l'emploi et l'insertion professionnelle, la santé et la perte d'autonomie, le bien vieillir à domicile.

Il s'agit de proposer à tous les citoyens, une pluralité de solutions d'accompagnement à domicile, notamment par l'emploi direct et mandataire et une meilleure employabilité des acteurs, tout particulièrement auprès des personnes âgées.

Rappelons qu'en 2015, 3,4 millions de particuliers employaient à leur domicile environ 1,5 million de salariés pour répondre à des besoins du quotidien. Ils versaient 12 milliards € de salaires et de cotisations par an et déclaraient 1,7 milliard d'heures.

Les Départements sont au cœur des solidarités territoriales et humaines. Chefs de file des politiques gérontologiques, ils considèrent le maintien dans leur environnement des personnes en perte d'autonomie comme une priorité.

Ainsi, lors du congrès 2016 de l'ADF à Poitiers, les Présidents des Départements se sont montrés favorables à une meilleure adaptation des territoires aux enjeux du grand âge, prenant en compte la dimension économique, le parcours résidentiel, l'action sociale, la culture, le sport et le tourisme, l'insertion et l'emploi.

Ils se sont également prononcés en faveur du *Silver Développement*, qui constitue un levier pour l'innovation territoriale, en favorisant le maintien à domicile qui constitue une voie à renforcer.

En signant cette convention, l'ADF et la FEPEM souhaitent encourager, encadrer et développer l'emploi à domicile (emploi direct et mandataire). Ils s'engagent ainsi conjointement à appuyer les seniors dans toutes les étapes de leur vie, en valorisant leur rôle actif dans la société.

Pour Marie Béatrice Levau, Présidente de la FEPEM, *" cette convention majeure permet de préparer les conditions du développement de l'emploi à domicile pour tous, sur l'ensemble de nos territoires. Les départements sont des partenaires essentiels et nous sommes fiers de pouvoir collaborer avec l'ADF afin de toujours mieux répondre aux besoins de nos concitoyens en proposant des solutions innovantes, adaptées aux enjeux du vieillissement, de la petite enfance et du domicile. »*

#### **A PROPOS DE L'ADF :**

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

#### **A propos de la FEPEM :**

La FEPEM ([www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)) porte et défend le modèle des emplois à domicile. Ces emplois à domicile entre particuliers, constituent la réponse organisée et professionnelle des citoyens aux besoins qu'ils expriment dans leur vie privée et familiale : garde d'enfants, bien vieillir au domicile, accompagnement du handicap, équilibre vie familiale et vie professionnelle, en priorité.

#### **Contacts presse :**

##### **ADF :**

Sophie LE MOUËL – Directrice de la Communication  
[sophie.lemouel@departements.fr](mailto:sophie.lemouel@departements.fr) 01 45 49 60 31 - 06 89 82 77 22

##### **FEPEM :**

Anne-Adélaïde Séguy [aaseguy@fepem.fr](mailto:aaseguy@fepem.fr) / 06.10.08.17.88 / 01.80.48.09.06  
Benoit Ramozzi [bramozzi@fepem.fr](mailto:bramozzi@fepem.fr) / 06.22.37.52.38 / 01.80.48.08.67